

La journée de grève du jeudi 19 janvier a été une mobilisation massive avec 2 millions de personnes dans la rue. Un secteur de l'éducation très fortement mobilisé, de même que l'énergie (EDF, Engie, TOTAL), du transport (SNCF, RATP), mais aussi du secteur privé (automobile, aéronautique, pétrochimie, commerce). 60000 personnes à Bordeaux regroupant des travailleurs du public et du privé, chômeurs, retraités, jeunesse, pour dire non à la réforme des retraites de Macron-Borne.

Nous ne voulons ni des 64 ans, ni des 43 annuités. Retrait de la réforme! Pour nous c'est 60 ans ou 37,5 annuités maximum!

Tant que le gouvernement n'aura pas reculé, il faut continuer à porter la contestation, à maintenir et faire grandir le rapport de force. Il faudra mettre le pays à l'arrêt pour faire plier ce gouvernement. Participons à toutes les actions qui peuvent donner du poids à la mobilisation : grèves, manifestations, blocages, manifestations du samedi, participation aux collectifs interpros.. C'est en nous organisant sur nos lieux de travail, en décidant de nos moyens d'action, en construisant la grève reconductible que nous pourrions les faire reculer.

Malgré tous les efforts gouvernementaux pour rabâcher que la réforme Macron des retraites est bonne et indispensable, il est clair que ce projet est profondément INJUSTE. Dans un contexte économique compliqué, c'est une réforme idéologique. Le gouvernement veut reculer l'âge de la retraite tout en allongeant les années de cotisation pour faire des économies sur le dos des travailleurs en diminuant les pensions, au profit des patrons et des actionnaires. Ils veulent fragiliser le système socialisé pour pousser vers la retraite par capitalisation individuelle.

MENSONGES (NON EXHAUSTIFS) DU GOUVERNEMENT ET RÉPONSES DE LA CGT ÉDUC'ACTION

« cette réforme est indispensable car il n'y a pas d'argent pour financer »

il s'agit d'un choix politique et idéologique car le système n'est pas en déficit. L'État choisit de ne pas augmenter la part du PIB attribuée aux retraites alors qu'il peut le faire. La retraite par répartition n'est pas en danger : **les 12 milliards de déficit annoncés pour 2027 ne représentent que 3% du budget total des retraites...** Alors que les aides aux entreprises représentent 13 fois ce déficit.



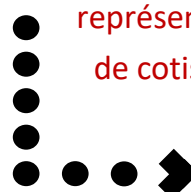
« cette réforme est juste »

Tout le monde, y compris les métiers les plus pénibles, travaillera plus longtemps! C'est mécanique et imparable. Quels seront les critères de pénibilité (que Macron a supprimés en 2017) ? Et comment faire quand la médecine du travail disparaît ou n'existe pas comme dans l'Éducation nationale ? De moins en moins de personnes partiront au titre des carrières longues car elles sont de moins en moins à travailler à partir de 14, 16 ou même 18 ans. **Les départs anticipés ne représenteront qu'environ 4% des départs à la retraite dans une douzaine d'années.**



Salaire : Une Hausse du point d'indice de 5%

représenterait 1.25 milliards de cotisations retraites en plus!



« on vit plus vieux, on doit allonger nos carrières »

On vit plus longtemps, mais on tombe malade toujours aussi tôt.

Les plus précaires ont une espérance de vie déjà bien plus courte que les cadres. Cette réforme allonge le sas de précarité durant lequel les salarié-es ont le plus de chance de se retrouver au chômage(le taux d'emploi des plus de 55 ans est de 52 %) !

« une réforme juste pour les femmes »

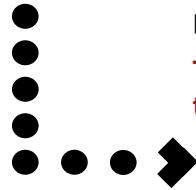
Les congés parentaux seraient plafonnés à 4 trimestres et ne concerneraient que 2900 femmes par an ! Les femmes, aux carrières plus fragmentées et touchant aujourd'hui 28% de pension de moins que les hommes, sont **celles qui paieront à nouveau le plus lourd tribut à cette réforme.**



« Les Régimes spéciaux menacent le système »

Les régimes spéciaux ne représentent que 1.6% du salariat et qui souvent surcotisent pour payer leur départ anticipé.

Toucher aux régimes spéciaux, c'est à terme, toucher au statut de la Fonction publique.



« la retraite des fonctionnaires préservée »

Si pour le moment, les retraites des fonctionnaires sont bien calculées sur 6 les derniers mois au même échelon, **la volonté gouvernementale sera à terme de nous reverser au régime général.** C'était déjà prévu dans le projet de 2019.

Pour rappel : les retraites des fonctionnaires sont financées par l'État et il n'y a pas de déficit. L'État reverse directement 30 milliards d'€/an... Somme qu'il voudra à coup sûr amoindrir ou récupérer.



« on financera la RETRAITE MINIMUM à 1200 € »

Il s'agit d'une retraite à 1200€ **brut** (et même plutôt 1150€) qui ne concernerait qu'un nombre restreint de personnes **ayant eu une carrière complète à plein temps et au SMIC toute la carrière !**

Appliquée aujourd'hui avec ces critères-là, cette mesure ne concernerait qu'un tiers seulement des retraité-es ayant une pension de moins de 1000€/mois.



« une retraite progressive dans la Fonction publique »

Pas question d'une CPA mais d'un temps partiel avec un morceau de pension à l'âge où actuellement on peut partir en retraite. Un temps partiel qu'on se paie et qui sera soumis à accord de notre employeur !



On peut repousser ce projet

exigeons

- **Retrait immédiat du projet macron**
- **Une Retraite à taux plein à 60 ans maxi ou 37,5 ans de cotisation**



avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

Grève et manifestation mardi 31 janvier 2023

12h00

Esplanade des Quinconces BORDEAUX

CGT Educ'Action33 : Bourse du travail, Bureau
101, 44 Cours Aristide Briand 33000
BORDEAUX
Tel : 05 56 91 80 54
Courriel : cgteducation33@gmail.com
Internet : www.cgteducation33.fr